



FRANCE CRICKET

ATTESTATION DE REPONSE NÉGATIVE A L'ENSEMBLE DES RUBRIQUES DU QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR

Lorsque qu'un intéressé a coché de façon négative toutes les cases du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif majeur, il peut se servir de cette attestation lors de son renouvellement annuel de licence, pendant les deux (2) années séparant la production obligatoire d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la discipline sportive concernée.

FRANCE CRICKET – ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) *

né(e) le * : / /

licencié(e) à France Cricket sous le numéro :

Atteste avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif majeur de France Cricket.

Fait à

Le *

Signature * :

* Informations obligatoires